

03 fév 2023 -16:43

Appartient à Conseil des ministres du 3 février 2023

Renforcement de la capacité cyber de la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a approuvé le renforcement de la capacité cyber de la Défense belge et le démarrage de marchés publics en la matière en 2023.

Par cette approbation, le Conseil des ministres donne le feu vert à la poursuite du développement des capacités cybernétiques militaires. L'approbation de ces dossiers confirme le rôle majeur de la Défense dans le domaine cyber conformément au nouveau Plan STAR.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be